

## Innovation. Délit d'entraves

par Michel Rouger, président de l'institut Presaje

**Les Français sont imaginatifs et créatifs. D'où vient que leur goût pour l'innovation soit si difficile à être transformé en conquêtes commerciales et en aventures industrielles ? Michel Rouger s'interroge sur les entraves à la libre expression des talents dans notre pays : le mépris de la réussite matérielle, l'aversion au risque et... le code du Travail.**

Arrêtons de nous auto-flageller. Les Français sont un peuple inventif, créatif et innovateur. Celui du Préfet Poubelle, de Géo Trouvetout, du concours Lépine. Mieux encore, celui de l'exceptionnelle création du cœur artificiel de Carmat, société accompagnée dans son aventure par les équipes du Fonds Truffle, la truffe, de mon proche ami Henri MOULARD. L'innovation est bien vivante, mais comme dans le langage courant elle a absorbé la création, l'opinion confond ce qu'elle est en France, avec celle que nos innovateurs vont créer à l'étranger.

C'est là qu'interviennent ces entraves, mot devenu familier dans la partie collective de notre droit du travail, qu'il convient d'utiliser avec modération en considérant que leur effet est simplement relatif, par les découragements qu'il provoque. Ces entraves à l'innovation construites comme la machine à 3 pieux, le tripalium, qui entravait les bêtes rétives et qui a donné son nom au travail, peuvent être ainsi décrites, comme le produit d'une aversion, d'une phobie et d'un refus qui se conjuguent.

L'AVERSION vient du fond des âges et des institutions, féodales, monarchiques et religieuses, qui ont donné à la richesse spirituelle la primauté sur la richesse et la réussite matérielles. à tout le moins pour celui qui n'est ni le Seigneur, ni le Roi, ni l'état républicain qui les a remplacés, l'un et l'autre. Cette aversion qui s'est étendue vers les personnes qui incarnaient la richesse et la réussite, par la Loi fiscale, pratique compulsive de l'Etat, ne peut qu'entraver le mouvement de ceux qui sont réputés prétendre aux deux par la mise en œuvre de leurs innovations, dans leur pays.

La PHOBIE, celle des risques encourus, est de nature plus historique dans un pays qui a subi tant de difficultés d'invasion et de crises depuis que les seigneurs confinés dans le petit confetti de l'île-de-France au XIVe siècle ont entrepris de créer la France et de lui donner l'état qui assurerait sa cohérence et sa pérennité. Cette phobie du risque n'a pas quitté la société française, sauf en 1914 au temps de la fleur au fusil, pour mieux renaître dans l'abandon de 1940. Elle a toujours privilégié l'épargne de précaution, l'argent mis de côté, au cas où, contre l'investissement productif. Puis une fois venu le temps des technologies, elle a sacralisé sa phobie irréprouvable des risques par la Loi dans ce modèle unique au monde d'un principe de précaution constitutionnalisés.

Le REFUS de l'exploitation de l'homme par le travail qui lui est imposé repose, comme les pavés de l'enfer, sur de bonnes intentions. Ce refus qui trouve son origine justifiée dans le travail des enfants, puis par l'asservissement des femmes dans les sociétés archaïques, puis celle des hommes dans les sociétés industrielles est devenu idéologique. A nouveau la Loi est devenue contrainte pour faire respecter, dans le travail, l'équilibre entre les besoins et les moyens de celui qui s'y engage. Le code du travail à la Française, originalité mondiale par son volume et ses prescriptions, modèle de bureaucratie omnipotente, est incompatible avec le quotidien du créateur qui veut donner corps et vie à son innovation. La conscience en est prise, depuis peu. Espérons

En conclusion, est-ce à dire que la République et son Etat s'ingénient à entraver tout ce que son peuple porte en lui de capacités d'innovation et de création ? Non. Mais c'est parce qu'ils ne le peuvent pas, même s'ils le veulent. Les Français, encore plus imaginatifs que créateurs, ont su se protéger des emprises coûteuses des formes successives de leur Etat et de ses lois. Avec l'éternel et polyvalent système D des gens dits de peu, la flexibilité des contraintes par les passe-droits de ceux dits d'en haut, et l'aculture intensive des niches fiscales pour les possédants ou les malins râleurs.

Une fois tout remis en rétrospective et en perspective, les innovants ont encore de beaux jours à vivre, en France, selon le prix qu'ils attachent à leurs innovations en monnaie de liberté, égalité et fraternité qu'ils attendent de leur pays.

## **PRES@ JE.COM**

Une publication de l'Institut PRESAJE

**(Prospective, Recherche et Etudes Sociétales Appliquées à la Justice et à l'Economie)**

Siège social : 2 avenue Hoche 75008 Paris - Courrier : 30 rue Claude Lorrain 75016 Paris

Tél. 01 46 51 12 21 - E-mail : [contact@presaje.com](mailto:contact@presaje.com) - [www.presaje.com](http://www.presaje.com)

Directeur de la publication : Michel Rouger

Pour ne plus recevoir d'e-mails de la part de Presaje, [cliquez ici](#) >> [CONSULTER LES PRECEDENTS NUMEROS](#)